

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	<b>24.04.2024</b>
Thema	<b>Keine Einschränkung</b>
Schlagworte	<b>Forstwirtschaft</b>
Akteure	<b>Keine Einschränkung</b>
Prozesstypen	<b>Parlamentarische Initiative</b>
Datum	<b>01.01.1990 - 01.01.2020</b>

# Impressum

## Herausgeber

Année Politique Suisse  
Institut für Politikwissenschaft  
Universität Bern  
Fabrikstrasse 8  
CH-3012 Bern  
[www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss)

## Beiträge von

Freymond, Nicolas  
Künzler, Johanna  
Schnyder, Sébastien  
Ziehli, Karel

## Bevorzugte Zitierweise

Freymond, Nicolas; Künzler, Johanna; Schnyder, Sébastien; Ziehli, Karel 2024.  
*Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Forstwirtschaft, Parlamentarische Initiative, 2010 - 2018*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. [www.anneepolitique.swiss](http://www.anneepolitique.swiss), abgerufen am 24.04.2024.

# Inhaltsverzeichnis

<b>Allgemeine Chronik</b>	1
<b>Wirtschaft</b>	1
Landwirtschaft	1
Forstwirtschaft	1
Landwirtschaft und Umweltschutz	2
<b>Infrastruktur und Lebensraum</b>	3
Umweltschutz	3
Naturschutz	3

## Abkürzungsverzeichnis

**UREK-NR** Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Nationalrates  
**UREK-SR** Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie des Ständerates  
**WaG** Waldgesetz

---

**CEATE-CN** Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national  
**CEATE-CE** Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil des Etats  
**LFo** Loi sur les forêts

# Allgemeine Chronik

## Wirtschaft

### Landwirtschaft

#### Forstwirtschaft

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 16.06.2011  
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le Conseil des Etats a modifié une initiative parlementaire de sa CEATE afin d'**assouplir la protection des forêts** dans les régions où celles-ci progressent en autorisant sous certaines conditions de déroger au principe de compensation en nature. La commission a considéré, d'une part, que la forte progression des surfaces forestières dans certaines régions induit des conflits avec l'agriculture et nuit au développement des zones de grande valeur écologique ou paysagère et, d'autre part, qu'il est nécessaire de défricher les zones riveraines des cours d'eau pour améliorer la protection contre les crues. Afin de respecter l'engagement pris par le parlement suite à l'aboutissement de l'initiative d'Helvetia Nostra « Sauver la forêt suisse » en 2005, les sénateurs ont modifié la proposition initiale de sa commission en introduisant des éléments restreignant fortement les dérogations possibles à la compensation en nature. Ils estiment finalement que les raisons des conflits avec les surfaces agricoles sont à résoudre dans la législation agricole et non pas dans celle sur les forêts.<sup>1</sup>

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 16.03.2012  
JOHANNA KÜNZLER

Die beiden Kammern verabschiedeten im Berichtsjahr die parlamentarische Initiative der ständerätlichen Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie zur Flexibilisierung der **Waldflächenpolitik**, nachdem sie vom Nationalrat nochmals in wenigen Punkten modifiziert worden war. Demnach soll neu ein Verzicht auf den sonst obligatorischen Rodungersatz in Gebieten mit zunehmender Waldfläche möglich sein, sowie ausnahmsweise auch in anderen Gebieten zwecks Schonung landwirtschaftlichen Kulturlands sowie ökologisch oder landschaftlich wertvoller Gebiete. Ebenfalls kein Ersatz ist nötig bei Gebieten, die innerhalb der letzten 30 Jahre eingewachsen sind und die der Landwirtschaft wieder zugänglich gemacht werden sollen. Eine noch weitergehende Lockerung des Rodungersatzes, die von einer Minderheit Röstli (svp, BE) zugunsten landwirtschaftlicher Anbauflächen gefordert worden war, wurde von einer Koalition der Mitte-Links-Fraktionen abgelehnt. Erfolgreich war hingegen eine Minderheit Binder (svp, ZH), welche die von der Nationalratskommission vorgeschlagene Klausel, auf Ersatz könne auch zugunsten des Baus von Infrastruktur zur Produktion von erneuerbarer Energie verzichtet werden, bekämpfte: Eine aus allen Lagern zusammengesetzte Ratsmehrheit befand, dass eine so vage Formulierung zu unbeabsichtigten Konsequenzen führen könnte und man die Förderung von Alternativenergien besser im Kontext der Energiepolitik abhandeln solle. Zu einem ähnlichen Thema war zudem eine Motion der Kommission für Umwelt, Raumplanung und Energie (UREK) des Nationalrats hängig. Weiter sollen die Kantone künftig in ihren Richtplänen feste Waldgrenzen verzeichnen können, was eine Verhinderung von Waldzunahme auch ausserhalb von designierten Bauzonen ermöglicht. Hintergrund dieser Diskussionen war die fortschreitende Ausdehnung der Waldfläche in der Schweiz, welche sich zurzeit jährlich auf eine Fläche vergleichbar zu jener des Thunersees beläuft: Da der Wald bei der Bevölkerung laut einer kürzlich durchgeführten, repräsentativen Umfrage einen hohen emotionalen Stellenwert genießt, gleichzeitig durch seine Ausbreitung aber landwirtschaftliche Nutzflächen verdrängt, wurde nach einer umsichtigen und ausgeglichenen Gesetzgebung verlangt.<sup>2</sup>

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 30.05.2016  
KAREL ZIEHLI

**L'initiative parlementaire von Siebenthal (udc, BE) n'a pas trouvé les faveurs du parlement.** Après avoir été une première fois approuvée par la CEATE-CN et rejetée par la commission sœur du Conseil des Etats, la CEATE-CE, la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie du Conseil national s'est ravisée et a proposé à sa chambre de rejeter le texte. La commission a expliqué son changement de position par le compromis qui a été trouvé entre les deux chambres dans le cadre de la révision de la loi sur les forêts (LFo) sur la question des aides financières à la réfection des dessertes forestières. La solution trouvée répond en grande partie aux demandes de l'élu bernois.

Sans discussion, le Conseil national s'est également prononcé en faveur du classement de l'initiative parlementaire. Les 46 voix de soutien proviennent toutes de l'UDC. 138 parlementaires s'y sont opposés (4 abstentions), mettant fin au processus.<sup>3</sup>

PARLAMETARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 07.11.2016  
KAREL ZIEHLI

**La révision de la loi sur les forêts (LFo) aura eu raison de l'initiative parlementaire Fässler (pdc, AI).** Bien que nettement acceptée par la CEATE-CN (17 voix contre 6 et 2 abstentions), elle n'a pas été soutenue par la commission sœur, la CEATE-CE, celle-ci argumentant que des incitations à l'utilisation du bois suisse ont été incluses dans le cadre de la révision de la LFo. Le député appenzellois a donc retiré son initiative.<sup>4</sup>

PARLAMETARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 12.09.2017  
KAREL ZIEHLI

Malgré la proposition de la majorité de la CEATE-CN (12 voix contre 8 et 3 abstentions) de rejeter l'initiative parlementaire déposée par le député bernois Erich von Siebenthal (udc, BE), le Conseil national a finalement décidé de suivre la minorité qui demandait de soutenir cette initiative visant à **mettre en place des conditions de défrichement facilitées** dans le cadre de la politique forestière 2020. Ainsi, le dépositaire du texte veut faciliter le défrichement des forêts à des fins d'installation des exploitations de bois en forêt. Il justifie cette demande par l'aggravation de la situation économique des personnes travaillant dans ce secteur – le prix au mètre carré en forêt étant considérablement plus bas que celui en zone artisanale – ainsi que par une diminution de la pollution qui pourrait en résulter, et argumente finalement que cela pourrait libérer du terrain en zone artisanale. La majorité de la Commission doute, quant à elle, de l'efficacité de cette mesure pour améliorer la situation de ce secteur économique et relève, de plus, par la voix de son rapporteur francophone Benoît Genecand (plr, GE) que 85% de la population suisse – d'après le Monitoring socioculturel des forêts délivré par la Confédération en 2012 – se montre opposée à un assouplissement du défrichement en forêt. La population est, en effet, attachée à cette dernière en tant que lieu de détente. La construction de scieries ou de fabriques en bordures des forêts n'est donc que peu compatible avec l'opinion majoritaire qui semble émerger de la population. De plus, les rapporteurs rappellent que, sous certaines conditions strictes, il est possible de défricher la forêt pour y implanter des scieries. Finalement, le rapporteur germanophone de la commission, Karl Vogler (pcs, OW), tient à souligner que cette initiative parlementaire va à l'encontre d'un principe fondamental de l'aménagement du territoire, à savoir la séparation entre zones constructibles et non-constructibles, d'autant plus que l'initiative ne parle pas uniquement de scieries mais d'investissements de l'industrie du bois, laissant la porte ouverte aux différents exploitants de ce secteur.

Malgré tout, l'initiative parlementaire est soutenue par 102 députés contre 79 (5 abstentions). L'objet passe donc aux mains de la commission compétente du conseil des Etats.<sup>5</sup>

PARLAMETARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 13.12.2018  
KAREL ZIEHLI

Sur proposition de la CEATE-CE, **les sénateurs et sénatrices décident de ne pas donner suite à l'initiative parlementaire von Siebenthal, au profit de la motion 18.3715** formulée par la commission en charge. Les explications fournies par le rapporteur de cette dernière, Werner Luginbühl (pbd, BE), semblent avoir été suffisamment convaincantes. Tout en partageant les problèmes soulevés par l'initiative parlementaire sur la situation des acteurs économiques actifs dans l'industrie du bois, la commission estime que celle-ci va trop loin dans sa proposition d'assouplissement de l'interdiction du défrichement. Sa motion vise donc une modification de l'ordonnance afin de permettre aux propriétaires forestiers ainsi qu'aux scieries de réaliser des dépôts de bois rond en forêt. Doris Leuthard rappelait, avant le vote, que le Conseil fédéral soutenait un changement dans l'ordonnance et non dans la loi.<sup>6</sup>

## Landwirtschaft und Umweltschutz

PARLAMETARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 12.09.2012  
JOHANNA KÜNZLER

Der Nationalrat reichte eine parlamentarische Initiative Favre (fdp, NE) an die kleine Kammer weiter, welche eine Umteilung von **bestockten Weiden** (sog. „Wytweiden“) von der Wald- in die Landwirtschaftszone verlangt. Dadurch soll erreicht werden, dass diese bereits heute oft für die Viehhaltung benutzten Gebiete hauptsächlich von den Bäuerinnen und Bauern, die oft zugleich die Besitzer des Landes sind, gepflegt und unterhalten werden, und nicht wie bis anhin von den Forstdiensten. So könnten auch der Waldausdehnung in Berggebieten teilweise Einhalt geboten und landwirtschaftliche Nutzflächen besser geschützt werden.<sup>7</sup>

# Infrastruktur und Lebensraum

## Umweltschutz

### Naturschutz

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE  
DATUM: 28.09.2010  
NICOLAS FREYMOND

L'aire forestière a fortement augmenté ces dernières années, notamment dans les Alpes (+9,1% entre 1993 et 2007), à la faveur de l'interdiction de défricher inscrite dans la **loi sur les forêts**. Or, cette évolution a conduit à des conflits concernant l'utilisation du territoire, opposant la sauvegarde des forêts à l'agriculture ou à la protection contre les crues, par exemple. Afin d'y remédier, la CEATE-CE a déposé une initiative parlementaire visant à flexibiliser la politique forestière en matière de surface en autorisant, sous réserve de conditions strictes, à déroger au principe d'interdiction des défrichements sans pour autant réduire la surface forestière totale. Après avoir obtenu l'aval de la CEATE-CN, la commission a mis en consultation un avant-projet de modification de la loi sur les forêts censé assouplir les règles relatives à la compensation du défrichement dans les régions où l'aire forestière augmente et supprimer partiellement la notion dynamique de la forêt, afin de prévenir tout risque de conflit avec les surfaces agricoles privilégiées, les zones d'une grande valeur écologique ou paysagère, ainsi que la protection contre les crues.<sup>8</sup>

---

1) FF, 2011, p. 4115 ss. ; BO CE, 2011, p. 683 ss.

2) AB NR, 2012, S. 141 ff. und 553; AB SR, 2012, S. 249 ff. und 270; NZZ, 18.2. und 2.3.12.

3) AB NR, 2016, S.740; Communiqué de presse de la CEATE-CE du 12.02.2014; Communiqué de presse de la CEATE-CN du 02.07.2013; Rapport de la CEATE-CN du 11.04.2016

4) Communiqué de presse de la CEATE-CE du 24.06.2016.pdf; Communiqué de presse de la CEATE-CN du 16.02.2016.pdf

5) AB NR, 2017, S. 1283; Monitoring socioculturel des forêts – 2012; Postulat von Siebenthal – 16.471

6) AB SR, 2018, S. 1065 f.; Rapport CEATE-CE du 30.08.18.pdf

7) AB NR, 2012, S. 1370 ff.

8) FF, 2010, p. 5472; CEATE-CE, communiqué de presse, 15.9.10.